

BOURSES D'ENTRETIEN POUR ETUDES
ET DE RECHERCHE
AUX ETATS-UNIS

ANNEE UNIVERSITAIRE 2002-2003

Créée par l'accord culturel franco-américain du 7 mai 1965, et cofinancée par les gouvernements des deux pays, la Commission franco-américaine d'Echanges universitaires et culturels est chargée d'administrer le programme Fulbright en France. Elle administre aussi pour le compte de partenaires d'autres programmes de bourses. Enfin, elle diffuse une information sans cesse remise à jour sur les possibilités de financement des études aux Etats-Unis.

Vous trouverez ci-joint :

- 1- le programme de bourses offertes par la Commission Franco-Américaine / "Fulbright Program",
- 2- les références d'autres organismes qui accordent des financements pour études ou recherches aux Etats-Unis, et
- 3- de l'information sur les postes d'assistants de langue.

Pour toute information concernant le choix des universités ou des centres de recherche aux Etats-Unis, contactez le :

CENTRE DE DOCUMENTATION

tél. : 08.36.68.07.47 (2,21F/0,34 ttc/mn.) (08 92 68 07 47 à partir du 3 septembre 2001)

Minitel : 3617 USAETUDES (3,44F/0,52 ttc/mn.)

Site Internet: www.fulbright-france.org

COMMISSION FRANCO-AMERICAINE D'ECHANGES UNIVERSITAIRES ET CULTURELS

9, rue Chardin
75016 PARIS

- Séances d'information collectives sur vidéocassette

le lundi et mercredi à 10h00, 11h00, et 12h00

complétées par une séance questions - réponses avec l'une des conseillères du Centre

- Bibliothèque

les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h00 à 16h30 (sur cotisation)

(fermée le lundi à partir du 3 septembre 2001)

- Consultations individuelles avec une conseillère

sur rendez-vous les jeudi et vendredi de 9h30 à 13h00

(également lundi entre 14h00 et 16h30 à partir du 3 septembre 2001)

- Parler avec une conseillère du Centre de documentation par téléphone

de 14h30 à 16h30, lundi, mercredi, jeudi et vendredi au 08 36 68 07 47.

(08 92 68 07 47 à partir du 3 septembre 2001)

N.B. : L'accès au Centre de documentation est payant. Le Centre est fermé au public le mardi et tout le mois d'août.

CONSEILS POUR S'INSCRIRE DANS UNE UNIVERSITE AMERICAINE

Si vous souhaitez vous inscrire dans une université américaine, ce n'est pas une simple formalité. Prévoyez un délai de préparation de 10 à 12 mois avant le commencement des études.

ORDRE CHRONOLOGIQUE DES QUATRE ETAPES DE CETTE PREPARATION

- 1) Choisir les universités auxquelles devront être envoyées les demandes d'admission. Il faut naturellement tenir compte dans ce choix des programmes de cours offerts dans le domaine d'études recherché. Mais il est important, pour ménager toutes les chances d'admission, d'adresser les demandes à plusieurs établissements ayant un niveau de compétitivité différent en raison de leur renommée internationale ou de leur réputation dans le domaine d'études envisagé.
- 2) Réclamer un dossier de demande d'admission au Board of Admissions des universités retenues.
- 3) S'inscrire le plus tôt possible aux épreuves des tests d'admission (suivant niveau et domaine d'études) dont les principaux sont :
 - Le T.O.E.F.L. (Test of English as a Foreign Language) qui, comme son nom l'indique, est un test de langue.
 - Le S.A.T. (Scholastic Assessment Test) exigé principalement par les collèges américains pour l'admission au niveau des études de 1er cycle (1ère et 2ème années d'undergraduate studies).
 - Le G.R.E. (Graduate Record Examination) qui est un test d'aptitude pour l'admission au niveau des graduate studies. Ce test d'aptitude doit parfois être complété par un Subject Test qui est une épreuve de connaissance de base dans le domaine de la spécialisation choisie.
 - Le G.M.A.T. (Graduate Management Admission Test) qui, comme son nom l'indique, est un test spécial pour l'admission dans les écoles de gestion (Business Schools) au niveau graduate.

N.B. : Les formulaires d'inscription à ces différents tests peuvent être obtenus sur place auprès de la réception de la Commission Franco-Américaine, 9, rue Chardin, 75016 PARIS ou par courrier moyennant frais d'envoi. Appeler le 01.44.14.53.60 ou le 08.36.68.07.47 (08 92 68 07 47 à partir du 3 septembre 2001) (touche 1) pour connaître les frais d'envoi des différents formulaires.

- 4) Renvoyer le dossier complet de demande d'admission aux universités aussitôt que celui-ci est constitué et en aucun cas au-delà de la date limite de dépôt de candidature fixée par l'université.

TABLEAU DES BOURSES

I. COMMISSION FRANCO-AMERICAINE (pages 6-13)

- A. BOURSES DE RECHERCHE (LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARTS)
 - B. BOURSES D'ENTRETIEN POUR ETUDES (LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, DROIT, ECONOMIE, DISCIPLINES ARTISTIQUES, BUSINESS)
 - C. ECHANGE POSTE POUR POSTE DE PROFESSEURS DE LANGUES VIVANTES
 - D. FULBRIGHT AMERICAN STUDIES INSTITUTES
 - E. BOURSES DU SECTEUR PRIVE ET DES FONDATIONS ET INSTITUTIONS PRIVEES AMERICAINES
-

II. MINISTERES (pages 14-16)

A. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

- Programmes Lavoisier et CITERE : bourses d'études et de recherche

B. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Echange poste pour poste de professeurs de langues vivantes en collaboration avec la Commission Franco Américaine

C. MINISTERE DE LA RECHERCHE

- Bourses « aires culturelles »
- Cotutelle de thèse

D. MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

- Bourses artistiques (danse)

E. CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

- Bourses pour les arts plastiques, photographie, vidéo, design, restauration et conservation d'œuvres d'art
-

III. AUTRES ORGANISMES (pages 17-21)

A. INSERM :

- Bourse de recherche (sciences médicales)

B. INRIA :

- Bourse de recherche (informatique)

C. OTAN :

- Bourse de complément (niveau post-doctoral)

D. FRENCH-AMERICAN FOUNDATION :

- Bourse de recherche (civilisation américaine contemporaine)

E. FONDATION FYSEN :

- Bourse de recherche (éthologie et psychologie ; neurobiologie ; anthropologie et ethnologie ; paléontologie humaine)

F. ACADEMIE D'ARCHITECTURE :

- Bourse d'étude ou de voyage (architecture)

G. FONDATION GEORGE BESSE :

- Bourses d'études (ingénierie)

H. WHITE & CASE LLP

- Bourse d'études (droit)

I. ROTARY France :

- Bourses d'études (tous domaines)

J. GEORGIA ROTARY :

- Bourses d'études (tout domaine, sauf médecine, dentaire et vétérinaire)

IV. AIDES ACCORDEES PAR LES CONSEILS REGIONAUX (page 21)

V. PROGRAMMES D'ECHANGES (pages 21-22)

A. INTERNATIONAL STUDENT EXCHANGE PROGRAM (ISEP)

B. MISSION INTERNATIONALE DE COORDINATION DES ECHANGES FRANCO-AMERICAINS/PARIS ILE DE FRANCE (MICEFA)

VI. FONDATIONS AMERICAINES (page 23-25)

A. HOWARD HUGHES MEDICAL INSTITUTE PREDOCTORAL FELLOWSHIPS IN BIOLOGICAL SCIENCES

B. AAUW EDUCATIONAL FOUNDATION

C. ZONTA INTERNATIONAL - Bourse Amelia Earhart

D. THE U.S. INSTITUTE OF PEACE

E. THE MARKOW TOTEVY FOUNDATION

VII. POSTES D'ASSISTANAT (page 25)

VIII. POSTES D'ASSISTANTS DE LANGUE (pages 25)

A. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

B. AMITY INSTITUTE

ANNEXE : « Règlements d'immigration applicables aux citoyens français titulaires d'une bourse Fulbright »

BOURSES

I. LA COMMISSION FRANCO-AMERICAINE D'ECHANGES UNIVERSITAIRES ET CULTURELS (Bourses Fulbright)

Après une première sélection sur dossier, les candidats ont un entretien avec un jury de leur spécialité en français et en anglais. La personne qui ne se présente pas à l'interview, sera écartée de la sélection. Un comité de sélection bilatéral effectue le choix définitif des boursiers toutes disciplines confondues.

A. BOURSES DE RECHERCHE

Conditions :

- Etre de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne.
- Les binationaux franco-américains ne sont pas éligibles (pour des raisons de visa).
- Posséder un doctorat, habilitation à diriger des recherches, professorat.
- Pour les candidats non-universitaires, posséder un diplôme professionnel. Avoir, de préférence, enseigné ou exercé une activité professionnelle ou de recherche pendant 5 ans.
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais.
- Etre officiellement invité(e) par une université ou un centre de recherche américain (lettre d'invitation exigée) dont relève le projet de recherche.

N.B. : Les recherches en bibliothèques ne sont pas suffisantes pour bénéficier d'une bourse.

Candidature en ligne à partir du 20 juillet 2001 au : www.fulbright-france.org/bourses.htm
Un questionnaire préliminaire papier est également disponible à la réception de la Commission Franco-Américaine.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 décembre

Domaines :

Tout projet se rattachant aux arts, lettres, sciences humaines et sciences sociales.
Priorité sera donnée aux projets portant sur les Etats-Unis (notamment l'époque contemporaine).

Bourses individuelles d'environ 2.000\$ par mois, plus une allocation forfaitaire de voyage.

Nombre de bourses : environ 10 bourses de 3 mois – 3 bourses de 6 mois.

Critères de sélection :

Les bourses de la Commission Franco-Américaine sont accordées chaque année dans le cadre d'une compétition nationale aux étudiants et chercheurs de nationalité française. Les critères de sélection sont les suivants :

- Niveau et qualité des études effectuées en France
- Expérience professionnelle ou recherche déjà entreprise
- Bonne connaissance de l'anglais vérifiée par le test TOEFL (Test of English as a Foreign Language), qui est également exigé par les universités américaines, et par un entretien en anglais
- Intérêt et précision du projet d'études aux États-Unis. L'exposé des motivations du candidat constitue l'élément essentiel du dossier de candidature

- Personnalité du candidat telle qu'elle ressort des lettres de référence et des activités extra-universitaires
- Les bourses Fulbright ne sont pas accordées sur des critères de ressources.

Une présélection des candidatures est effectuée sur dossier. Suite à ce premier examen, les candidats retenus sont convoqués devant un comité franco-américain pour un entretien en anglais et en français portant essentiellement sur leurs motivations. Ces interviews ont lieu pendant les mois de janvier, février et mars. Un comité de sélection binational se réunit enfin pour décider de l'attribution définitive des bourses. Les résultats sont communiqués aux intéressés au mois de mai suivant.

Les étudiants suivant déjà un cycle d'études dans une université américaine ne sont en principe pas éligibles aux bourses de la Commission Franco-Américaine.

Les bourses de la Commission Franco-Américaine ne sont pas renouvelables.

N.B. : Pour des raisons administratives et budgétaires, les bourses ne sont mises en place qu'à partir du 15 juillet et doivent être utilisées avant le 15 juin de l'année suivante.

B. BOURSES D'ENTRETIEN POUR ETUDES

Conditions :

- Etre de nationalité française.
- Avoir accompli quatre années d'études supérieures à la date du dépôt de dossier de candidature (être en année de DEA/DESS ou en dernière année de Grande École). Pour les doctorants, être de préférence en 2^{ème} année de thèse .
- Avoir une très bonne connaissance de l'anglais (T.O.E.F.L. exigé, minimum 237 pour le CBT).
- Présenter un projet d'études ou de spécialisation argumenté nécessitant un séjour d'études aux Etats-Unis.

Les étudiants qui possèdent la double nationalité française et américaine ne sont pas éligibles aux bourses Fulbright (cf. « Règlements d'immigration applicable aux boursiers Fulbright » en annexe de cette brochure). Ils peuvent cependant être candidats aux bourses du secteur privé et des fondations américaines.

Candidature en ligne à partir du 20 juillet 2001 au : www.fulbright-france.org/bourses.htm
Un questionnaire préliminaire papier est également disponible à la réception de la Commission Franco-Américaine.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 décembre

Durée : Une année académique (9 mois) non renouvelable
Doctorants : de 2 à 9 mois

Disciplines dans lesquelles sont attribuées les bourses Fulbright : Tous domaines sauf sciences exactes, sciences de l'ingénieur, médecine.

Nombre approximatif de bourses Fulbright : 25

Montant : Ces bourses partielles d'entretien, dont le montant ne peut excéder 20.000\$, sont versées en trois fois au cours de l'année universitaire.

Les entretiens de sélection ont lieu entre janvier et mars. Les résultats sont communiqués aux intéressés au mois de mai.

Critères de sélection :

Les bourses de la Commission Franco-Américaine sont accordées chaque année dans le cadre d'une compétition nationale aux étudiants de nationalité française. Les critères de sélection sont les suivants :

- Niveau et qualité des études effectuées en France
- Expérience professionnelle ou recherche déjà entreprise
- Bonne connaissance de l'anglais vérifiée par le test TOEFL (Test of English as a Foreign Language), qui est également exigé par les universités américaines, et par un entretien en anglais
- Intérêt et précision du projet d'études aux États-Unis. L'exposé des motivations du candidat constitue l'élément essentiel du dossier de candidature
- Personnalité du candidat telle qu'elle ressort des lettres de référence et des activités extra-universitaires
- Les bourses Fulbright ne sont pas accordées sur des critères de ressources.

Une présélection des candidatures est effectuée sur dossier. Suite à ce premier examen, les candidats retenus sont convoqués devant un comité franco-américain pour un entretien en anglais et en français portant essentiellement sur leurs motivations. Ces interviews ont lieu pendant les mois de janvier, février et mars. Un comité de sélection binational se réunit enfin pour décider de l'attribution définitive des bourses. Les résultats sont communiqués aux intéressés au mois de mai suivant.

Les étudiants suivant déjà un cycle d'études dans une université américaine ne sont en principe pas éligibles aux bourses de la Commission Franco-Américaine.

Les bourses de la Commission Franco-Américaine ne sont pas renouvelables.

Les candidats qui bénéficient du statut de visiting fellow ou de non-degree student doivent montrer la lettre d'accord avec l'université américaine.

C. ECHANGE POSTE POUR POSTE DE PROFESSEURS DE LANGUES VIVANTES

Conditions :

- Etre de nationalité française.
- Etre professeur d'anglais PEGC, titulaire d'une licence d'anglais ou titulaire du CAPES ou de l'agrégation.
- Etre titulaire de son poste depuis 2 ans dans un établissement public du second degré.
- Exercer des fonctions à plein temps pendant l'année d'échange.
- Ne pas présenter simultanément une demande de mutation ou de détachement.
- Ne pas avoir effectué un autre échange depuis trois ans.

Dépôt des candidatures :

Les modalités de dépôt de candidatures seront précisés par le BOEN consacré aux échanges internationaux qui paraîtra en octobre ou novembre 2001.
(Voir le Site Web : www.education.gouv.fr/bo/default.htm)

Maintien du salaire français, plus allocation complémentaire du Ministère de l'Education nationale.

Bourse de voyage offerte par la Commission Franco-Américaine.

Nombre de postes : 20

D. FULBRIGHT AMERICAN STUDIES INSTITUTES

Conditions

- Etre de nationalité française.
- Etre sur le point de développer un cursus en civilisation américaine dans un établissement d'enseignement supérieur ou travailler à la publication d'un ouvrage ou d'un manuel en civilisation américaine.
- Etre soutenu par son institution dans cette démarche.
- Avoir un très bon niveau d'anglais.

Durée : 6 semaines entre juin et août

Domaines : Civilisation américaine.

9 instituts thématiques sont proposés chaque année sur les aspects culturels, artistiques, politiques, sociaux, juridiques, etc... de la civilisation américaine.

Montant : programme entièrement pris en charge par le Département d'Etat américain, voyage compris.

Dépôt des candidatures : avant le 15 février 2002

Sélection : La Commission organise la présélection des candidatures sur dossier et entretien et recommande un(e) candidat(e) par institut. La sélection finale est faite, tous pays confondus, par le Département d'Etat américain dans le courant du mois de mai.

EN DEHORS DES BOURSES QU'ELLE ATTRIBUE SUR SON PROPRE BUDGET, LA COMMISSION FRANCO-AMERICAINE EST CHARGEE PAR PLUSIEURS FONDATIONS, ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PRIVES D'EFFECTUER UNE PRESELECTION DES CANDIDATURES. LES CRITERES D'ELIGIBILITES ET LE PROCESSUS DE SELECTION SONT EGALEMENT DECRITS SUR NOTRE SITE INTERNET A L'ADRESSE SUIVANTE : WWW.FULBRIGHT-FRANCE.ORG A LA RUBRIQUE BOURSES. SI VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER A UNE OU PLUSIEURS DE CES BOURSES, IL VOUS SUFFIT DE L'INDIQUER DANS VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE.

N.B.: La plupart de nos partenaires organisent des entretiens complémentaires obligatoires entre avril et juin. Il est impératif que vous preniez vos dispositions pour vous rendre disponible à cette époque.

E. BOURSES DU SECTEUR PRIVE ET DES FONDATIONS AMERICAINES

La liste suivante est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée chaque année. Veuillez vous reporter à notre site Internet qui tient compte des mises à jour (www.fulbright-france.org)

1. TOUS DOMAINES :

A. ASSOCIATION FRANCE FULBRIGHT :

Domaines	Tous domaines
Public	Etudiants (diplôme sanctionnant 4 année d'études supérieures au moment du dépôt du dossier)
Nombre de bourses	1
Critères	Excellence, nécessité financière
Montant	5.000 F
Sélection	Candidature auprès de la Commission qui transmet les dossiers à l'Association France Fulbright pour sélection finale

B. BOURSE LEONORA LINDSLEY :

Domaines	Tous domaines
Public	Bourse accordée à un étudiant dont les parents ou les grands-parents ont participé au mouvement de résistance pendant la seconde guerre mondiale (diplôme sanctionnant 4 année d'études supérieures au moment du dépôt du dossier)
Nombre de bourses	1
Critères	Nationalité française (binationaux franco-américains éligibles), étudiants Bac + 4, candidats à un Master's degree ou à un PhD
Montant	Entre 8.000\$ et 12.000\$
Sélection	Candidature auprès de la Commission, présélection effectuée par la Commission sur entretien, sélection finale par IIE à New York

2. TOUS DOMAINES REPRESENTES A HARVARD :

A. HARVARD CLUB DE FRANCE

Domaines	Tous domaines représentés à l'Université de Harvard
Public	Candidats admis dans l'une des facultés de Harvard (diplôme sanctionnant 4 année d'études supérieures au moment du dépôt du dossier)
Nombre de bourses	Selon les moyens du club Bourses complémentaires ou prêts sans intérêt
Critères	Admission à Harvard, nécessité financière, excellence
Montant	Variable en fonction des besoins du candidat
Sélection	La Commission transmet au Harvard Club de France les dossiers des candidats admis à Harvard. La sélection finale prévoit un entretien avec le jury du Harvard Club de France

B. FONDATION ARTHUR SACHS

Domaines	Tous domaines représentés dans l'une des facultés de l'Université de Harvard y compris médecine (recherche ou santé publique)
Public	Etudiants, jeunes chercheurs et éventuellement professionnels candidats à un programme spécifique (Ph.D., L.L.M., M.B.A, M.P.A, Mid-career degree program...)
Nombre de bourses	6 à 8
Critères	Nationalité française (binationaux franco-américains éligibles), admission à Harvard, excellence académique et solidité du projet professionnel
Montant	Variable, en fonction des ressources financières des candidats (5.000\$ à 30.000\$)
Sélection	Les candidatures sont faites auprès de la Commission qui transmet, les dossiers des candidats admis à Harvard au jury des bourses Sachs. La sélection finale prévoit un entretien de présélection puis un entretien de sélection finale avec ce jury.

3. TOUS DOMAINES LIES A LA CONNAISSANCE DES ETATS-UNIS :

FONDATION GEORGES LURCY :

Domaines	Etudes américaines (au sens large : littérature, histoire, sciences humaines, ...)
Public	Ces bourses sont destinées à des étudiants (possédant un diplôme sanctionnant 4 année d'études supérieures au moment du dépôt du dossier) et souhaitant préparer un diplôme américain et/ou à des doctorants ayant un statut de visiting fellow ou de non-degree student dans une université américaine pendant une année académique
Nombre de bourses	6 bourses d'une année académique (9 mois ou 12 mois)
Critères	Nationalité française (binationaux franco-américains éligibles), bon niveau d'anglais, un bon dossier académique, admission dans une université américaine, qualités de leadership
Montant	De 5.000\$ à 20.000\$ maximum
Sélection	Les candidatures sont faites auprès de la Commission qui transmet, après entretien, les dossiers au jury de la fondation Lurcy. La sélection finale prévoit un second entretien avec ce jury.

4. DROIT (LL.M.)

BOURSE COUDERT-CHARLES TOREM :

Domaines	Droit des affaires, droit fiscal international
Public	juriste, droit des affaires, minimum maîtrise (DEA/DESS fortement recommandé), expérience professionnelle d'au moins deux ans appréciée, diplôme d'une grande école également apprécié
Nombre de bourses	2 (éventuellement)
Critères	Nationalité française (binationaux franco-américains éligibles). Niveau académique, cohérence du projet, aisance en anglais, admission dans une université américaine de premier plan
Montant	10.000\$
Sélection	Sur dossier de la Commission Franco-Américaine, entretien individuel, sélection finale par Coudert-Charles Torem sur recommandation de la Commission

5. MBA (MASTERS IN BUSINESS ADMINISTRATION) :

BOURSE DE L'AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE

Domaines	Business (MBA)
Public	Etudiants possédant un diplôme sanctionnant 4 année d'études supérieures au moment du dépôt du dossier + 2 ans d'expérience professionnelle
Nombre de bourses	1 ou 2
Critères	Nationalité française et <u>résidents français</u> . Très bon niveau académique, aisance en anglais, admission dans l'une des meilleures Business Schools préparant à un MBA..
Montant	Prêt(s) à taux 0%
Sélection	Sur dossier de la Commission Franco-Américaine, entretien individuel, sélection finale par le comité de sélection de AMCHAMFRANCE à Paris, sur recommandation de la Commission

6. TEACHING ASSISTANTSHIP :

BOURSE GUY CARLET - LEVY DESPAS (poste d'assistant à Amherst College)

Domaines	Economie, sciences politiques, histoire, sociologie, philosophie, littérature, études américaines
Public	Un jeune étudiant ou une jeune étudiante de moins de 23 ans qui devra assurer les fonctions d'assistant(e) dans le département de français
Nombre de bourses	1
Critères	Nationalité française (binationaux franco-américains éligibles), étudiants titulaires d'une licence. Très bon niveau de français exigé. Goût pour l'enseignement
Montant	Il/elle pourra suivre gratuitement les cours à Amherst College et éventuellement à l'Université du Massachussets
Sélection	Candidature auprès de la Commission Franco-Américaine qui transmet les dossiers au comité des anciens boursiers d'Amherst pour sélection finale après entretien. DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 15/03/2002

7. DOMAINE DE L'INGENIERIE :

BOURSES LUCENT TECHNOLOGIES :

Domaines	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
Public	Etudiants en première année dans l'une des institutions suivantes : ENST-PARIS, ENST-BRETAGNE, SUPELEC
Nombre de bourses	3
Critères	Excellence académique, bon niveau d'anglais, cohérence du projet
Montant	Une semaine de voyage aux Etats-Unis (visite des laboratoires BELL) plus aide financière de 5.000\$ pour les études en France
Sélection	Sur dossier spécifique, entretien individuel finale par I.I.E. à New York sur recommandation de la Commission

II. MINISTERES

A. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Direction générale de la coopération internationale et du développement, Bureau des boursiers français à l'étranger, 20, rue Monsieur, 75007 PARIS,

tél. : 01.53.69.40.75

01.53.69.40.78

e-mail : boursiers-francais@diplomatie.gouv.fr

Pour le retrait des dossiers à compter du 1^{er} octobre : www.egide.asso.fr/bfe

Le ministère des affaires étrangères attribue un certain nombre de bourses, de 5 à 12 mois non renouvelables, de spécialisation et de recherche sur la base de projets précis de post-formation ou de recherche doctorale ou post-doctorale ne débouchant pas forcément sur la préparation d'un diplôme américain dans les domaines académiques, technologiques et du perfectionnement artistique : programme Lavoisier (environ 100 bourses) mais aussi Conventions Industrielles et Technologiques d'Études et de Recherches à l'Étranger (CITERE) en cofinancement avec des entreprises commerciales ou industrielles (environ 30 contrats).

Âge limite : 35 ans l'année de la demande (40 ans pour les médecins, moins de 30 ans pour les artistes).

Domaines :	Niveau requis
Sciences humaines et social, Sciences administratives et économiques	DEA + 2 ans de thèse, enseignant du secondaire, disponibilité ou jeune chercheur post-doctoral non-statuaire désirant compléter un travail personnel
Disciplines artistiques :	
- musique instrumentale	1 ^{er} prix de conservatoire et/ou 3 ^{ème} cycle ou jeune professionnel
- art lyrique	5 ans d'activité professionnelle
- danse, chorégraphie	4 ans d'expérience dans une ou des compagnies ou jeune professionnel
Gestion des arts et des médias	Niveau D.E.A. ou équivalent et avoir une expérience professionnelle des médias dans le domaine depuis moins de 5 ans ; les stages d'une année dans des médias américains sont également acceptés
Architecture, urbanisme	DPLG
Droit international	En cours de thèse (DEA + 1 an) pour les chercheurs ou être titulaire du CAPA avant le départ
Recherche médicale	Doctorat en médecine et/ou dernière année d'internat, + pharmaciens, vétérinaires, odontologistes souhaitant poursuivre une recherche clinique ou effectuer une formation complémentaire en épidémiologie

Sciences exactes et appliquées (post-doctorat)	Doctorat et être sur la liste d'aptitude à l'entrée dans un organisme de recherche
Ingénierie (spécialisation en électronique, nouveaux matériaux, biotechnologies, design industriel, etc.) ou technico-commercial.	Diplôme de Grande Ecole d'ingénieurs ou de commerce accompli et Convention CITERE

Les personnes déjà engagées dans une activité professionnelle peuvent solliciter une aide pour une formation complémentaire spécialisée. Elles doivent alors le faire dans le seul cadre du programme CITERE avec cofinancement de leur entreprise ou de leur administration. Dans tous les cas de figure, le Ministère ne couvre plus les frais de scolarité.

Montant : entre 6.500F et 10.000F par mois.

Pour tous les autres domaines non mentionnés, se renseigner auprès du Ministère.

Clôture des inscriptions : 15 mars

B. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Délégation aux relations internationales et à la coopération, DRIC/B3-Danton, 110, rue de Grenelle, 75357 PARIS 07SP

- Echange poste pour poste de professeurs de langues vivantes en collaboration avec la Commission Franco- Américaine (conditions : voir page 7)

C. MINISTERE DE LA RECHERCHE

- Aires culturelles : pour des séjours d'études de courte durée à l'étranger nécessaires aux travaux de recherche de jeunes doctorants (date limite de dépôt des dossiers de candidature, présentés par le directeur de thèse, début avril 2002 au Ministère de la Recherche –MSU – DSU6/7 – Mme Martine GANOT – 1, rue Descartes – 75231 PARIS cedex 05 – E-mail : martine.ganot@recherche.gouv.fr).

- Cotutelle de thèses : pour favoriser la mobilité des doctorants français et étrangers dans le cadre d'une thèse en cotutelle (date limite de dépôt des dossiers – la demande doit être présentée par le directeur de thèse français – début mai 2002 au Ministère de la Recherche – Bureau des relations internationales DR/C4 – 1, rue Descartes 75231 PARIS cedex 05 – Mme Veronika KINDL – E-mail : veronika.kindl@recherche.gouv.fr)

Les appels d'offres sont disponibles sur le web : www.recherche.gouv.fr

D. MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS), Sous-direction de la formation professionnelle et des entreprises culturelles

Mme Patricia JACQUET
53, rue Saint Dominique 75007 PARIS,
tél. : 01.40.15.88.53

Domaines	Niveau
Etudes chorégraphiques (perfectionnement dans discipline chorégraphique, acquisition d'une formation complémentaire ou dans un objectif professionnel recherche spécifique dans le domaine de l'art chorégraphique)	Danseurs possédant un niveau technique très avancé

Nombre d'allocations accordées: 4 ou 5.

Montant : 70.000 F maximum.

Clotûre des inscriptions : printemps 2002 (se renseigner à partir de septembre 2001)

E. CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

Département d'aide à la création et à la diffusion, Bureau du F.I.A.C.R.E., 27, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS,
tél. : 01.40.15.74.74
01.40.15.74.05
Site Web : www.culture.fr

Domaines	Niveau
Les arts plastiques et la photographie exclusivement A l'étranger la vidéo et les nouvelles technologies La bande dessinée, le design, le graphisme et l'art décoratif	Les candidats doivent avoir achevé leur scolarité être engagés dans la vie professionnelle et justifier de travaux antérieurs

Projets de recherche

Clôtûre des inscriptions : début avril chaque année

Domaine :	Niveau
Restauration et conservation d'œuvres d'art, projets de recherche spécifiques en liaison avec une institution spécialisée du choix du candidat en France ou à l'étranger	Réservés aux professionnels de la restauration

Clôtûre des inscriptions : fin septembre chaque année

III. AUTRES ORGANISMES

A. INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE (INSERM)

Département des relations internationales, 101, rue de Tolbiac, 75654 PARIS Cedex 13,
tél. : 01.44.23.61.83
e-mail : amMarty@tolbiac.inserm.fr

Bourses de Formation à l'étranger 2003

Domaines	Niveau
Recherche biomédicale et en santé	Chercheurs français ou ressortissants de l'Union Européenne ayant un lien avec la recherche française. Post-doctorants, non-statutaires. Thèse de Doctorat (sciences, médecine, pharmacie, odontologie,...)

Clôture des inscriptions : Contacter INSERM en cas de modification des dates.
Date limite de retrait de dossiers : dernier trimestre 2001
Date limite d'envoi de dossiers : début janvier pour l'attribution des bourses attribuables l'année suivante.

B. INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE (INRIA)

Domaine de Voluceau, Rocquencourt B.P. 105, 78153 LE CHESNAY Cedex,
tél. : 01.39.63.50.41
Site Web : www.inria.fr/international

Contacteur : Délégation aux relations internationales
E-mail : international@inria.fr

Domaines :	Niveau
Informatique, automatique et mathématiques appliquées	Peuvent en bénéficier : les chercheurs en informatique, automatique et en mathématiques appliquées : - titulaires d'une thèse (à titre de dérogation, d'un diplôme d'ingénieur ou inscrits en thèse dans un programme de co-tutelle) et ayant déjà fait partie d'une équipe de recherche - de nationalité française ou ayant fait leurs études supérieures en France

Un formulaire d'inscription sera en ligne à partir de fin janvier sur le : www.inria.fr/international
Clôture des inscriptions : 31 mars

Par ailleurs, il existe d'autres programmes de bourses INRIA en France ; les informations sur les bourses sont disponibles aux adresses suivantes :

- Bourses doctorales : www.inria.fr/Bourses/INRIA.html
- Bourses post-doctorales : www.inria.fr/Bourses/INRIA-postdoc.html
- Bourses post-doctorales industrielles : www.inria.fr/Bourses/INRIA-postdocind.html

C. ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN)

C.N.A.M., 2, rue Conté, 75003 PARIS, tél. : 01.40.27.23.66, e-mail : weiman@cnam.fr

Domaines :	Niveau
Sciences mathématique, physique, chimique, biologique (ainsi que leurs diverses techniques d'application), agronomie, sciences sociales, et économie	Chercheurs post-doctoraux avec maintien de salaire

Clôture des inscriptions : avant le 1er avril (départ à partir du 1er juillet)
avant le 1er octobre (départ à partir du 1er décembre)

D. FRENCH AMERICAN FOUNDATION - Comité Français

44 bis, rue Pasquier, 75008 PARIS, tél. : 01.44.69.75.80

e-mail : fafparis@aol.com

Avec le soutien du Ministère de l'Education nationale

Bourses « Tocqueville »

Domaines	Niveau
Vie politique, économique, sociale des Etats-Unis contemporains, plus spécialement dans l'optique des relations franco-américaines	Chercheur ou universitaire de nationalité française - moins de 35 ans - souhaitant compléter une thèse

Clôture des inscriptions : fin mai

Jury : octobre
(présence obligatoire pour les candidatures retenues)

E. FONDATION FYSSSEN

Secrétariat de la Fondation : 194, rue de Rivoli, 75001 PARIS, tél. : 01.42.97.53.16

e-mail : secretariat@fondation-fyssen.org

Site Web : www.fondation-fyssen.org

Domaines	Niveau
Ethologie et psychologie, neurobiologie, anthropologie et ethnologie, paléontologie humaine, archéologie	Jeunes chercheurs - moins de 35 ans - de nationalité française ayant un doctorat

Clôture des inscriptions : fin mars chaque année

F. ACADEMIE D'ARCHITECTURE

Hôtel des Chaulnes, 9, place des Vosges, 75004 PARIS,

tél. : 01.48.87.83.10

site web : www.archi.fr

e-mail : acadarch@cybercable.fr

L'Académie d'Architecture gère deux programmes de bourses pour les Etats-Unis : bourse d'étude de la Fondation Richard Lounsbery d'un montant de 32.000\$ qui permet une année d'étude de Master's Degree d'architecture ; bourse de voyage Bernard Hamburger d'un montant de 30.000F qui permet à un jeune architecte de faire un voyage d'études de plusieurs mois aux États-Unis.

Domaine	Niveau
Architecture	Jeunes architectes français diplômés.

Clôture des inscriptions : 15 mai et 15 décembre 2000 (2 bourses)

Clôture des inscriptions : début novembre.

G. FONDATION GEORGES BESSE

Sous l'égide de la Fondation de France

B.P. 3, 78142 VELIZY Cedex, tél. : 01.39.26.37.96, Site Web : www.fondationbesse.com

Bourses d'études attribuées chaque année à des étudiants français ou de culture française déjà en formation d'ingénieur, faisant preuve de qualités de caractère, ayant la capacité de se distinguer dans un domaine de haute technologie et ayant une situation sociale marquée par des difficultés particulières (sont écartées les demandes émanant de créateurs d'entreprise et chercheurs).

Domaine	Niveau
Ingénierie	Etudiant(e)s de Grandes Ecoles, d'ores et déjà admis(es) dans une université américaine pour y effectuer la dernière année de leur cursus.

Clôture des inscriptions : 30 mars

N.B. : Le montant des bourses varie en fonction des besoins des candidats.

H. WHITE & CASE LLP

Le Cabinet White & Case LLP, avocats au barreau de Paris, 11, boulevard de la Madeleine, 75001 PARIS, accorde une bourse d'études dotée de deux prix, l'un de 100.000F, l'autre de 50.000F, destinée à un(e) étudiant(e) en droit se destinant à une carrière de juriste d'affaires.

Domaine	Niveau
Droit	Titulaire ou en cours d'obtention d'un diplôme

	d'études supérieures de droit (D.E.A., D.E.S.S., D.J.C.E., Doctorat) obtenu dans une université française
--	---

Clôture des inscriptions : 25 avril

Les dossiers sont à retirer auprès de : Sophie Petit de Mirbeck, White & Case LLP,
tél. : 01.55.04.15.15
E-mail : spetitdemirbeck@whitecase.com
Site Web : www.whitecase.com/paris_office.html

I. ROTARY INTERNATIONAL

Les bourses indiquées ci-après s'adressent à des jeunes désireux d'étudier une année dans une université étrangère. Elles ne concernent ni des stages, ni des emplois, ni des travaux de recherche.

FONDATION ROTARY (bourses réservées aux étudiants sans lien de parenté avec un membre rotarien mais obligatoirement parrainés par le Rotary Club de leur lieu d'études ou lieu de domicile).
Condition d'obtention : Avoir complété au moins deux années d'université (ou d'expérience professionnelle équivalente).

BOURSES POUR UNE ANNEE UNIVERSITAIRE :

Financement d'une année universitaire y compris le billet aller-retour, les frais de scolarité, le logement et le matériel scolaire. Maximum : 25.000\$.

BOURSES PLURIANNUELLES :

Financement de deux années d'études pour l'obtention d'un diplôme universitaire. 12.000\$ par an.

BOURSES POUR STAGE LINGUISTIQUE :

Financement de 3 ou 6 mois d'études poussées de langue étrangère y compris le billet aller-retour, les frais de scolarité et le logement chez l'habitant ; de 12.000\$ à 19.000\$.

Clôture des inscriptions : une année et demie à l'avance
(par exemple : mars 2002 pour 2003-2004)

Pour de plus amples renseignements, consulter le site :
www.rotary.org/foundation/educational/amb_scho

J. GEORGIA ROTARY

(Bourses d'études - Etat de Géorgie aux Etats-Unis exclusivement - pour enfants de rotariens et non-rotariens mais obligatoirement parrainés par un Rotary Club).

Domaines	Niveau
Tous domaines (sauf médecine dentaire, et vétérinaire)	Jeunes de plus de 18 ans et moins de 25 ans au 1 ^{er} août de l'année de départ ; ne jamais avoir étudié aux Etats-Unis plus de 4 mois auparavant ; ne pas préparer de doctorat. Etre célibataire.

Clôture des inscriptions : une année et demie à l'avance
(30 juillet 2001 pour 2002-2003 ; 30 juillet 2002 pour 2003-2004)

N.B. Centre rotarien de la jeunesse, 47, rue Sala, 69002 LYON,
tél. : 04.78.37.10.95
E-mail : centre.rotarien.jeunesse@wanadoo.fr
Site Web : <http://assoc.wanadoo.fr/centre.rotarien.jeunesse/>

Le Centre rotarien de la jeunesse ne peut vous donner que des renseignements complémentaires sur les bourses ROTARY FOUNDATION ou GEORGIA ROTARY. Il ne vous communiquera en aucun cas les coordonnées de Rotariens parrains. La recherche d'un parrainage doit être faite directement par l'étudiant au travers de relations personnelles, professionnelles, universitaires ou autres.

IV. AIDES ACCORDEES PAR LES CONSEILS REGIONAUX

Nous invitons les étudiants à se renseigner directement auprès de leur conseil régional (service des programmes d'aides à la mobilité internationale) sur les éventuelles possibilités d'aide financière pour poursuivre des études ou des recherches à l'étranger (Etats-Unis compris).

Par exemple : la Région Rhône-Alpes (78, route de Paris - B.P. 19, 69751 CHARBONNIERES LES BAINS, tél. : 04 72 59 40 00 ; fax : 04 72 59 42 18), accorde des Bourses Régionales de Formation à l'étranger à des étudiants pour poursuivre des études ou effectuer un stage à l'étranger dans le cadre strict de leur cursus entre BAC + 2 et BAC + 5.

Les Etats-Unis sont une destination éligible dans la mesure où il existe des accords de partenariat avec l'établissement rhônalpin d'origine. En 2000, 359 étudiants ont choisi les Etats-Unis (sur 69 destinations différentes retenues).

Les candidatures individuelles ne sont pas recevables et il est impératif de justifier d'une inscription dans un établissement rhônalpin pendant au moins les deux années universitaires précédant celle du départ à l'étranger. Les bourses sont accordées pour une durée de 4 à 9 mois.

Pour tout renseignement ou demande de dossier de candidature, contactez le responsable des Relations internationales de votre établissement en Rhône-Alpes.

Ces bourses sont essentiellement destinées à des candidats poursuivant leurs études en Région Rhône-Alpes. (Il existe quelques subventions pour des étudiants bacheliers rhônalpins dont les parents sont domiciliés en Région Rhône-Alpes qui poursuivent leurs études supérieures dans une autre région de France et qui souhaitent étudier une année à l'étranger. Mêmes critères de sélection que ci-dessus.)

Date limite de candidatures : début mars de chaque année.

Nombre de bourses (tous pays confondus) : environ 3.800 en 1999, 4.400 en 2000.
5.000 bourses seront attribuées en 2001.

V. PROGRAMMES D'ECHANGES

La liste des organismes offrant des aides financières que nous indiquons dans cette feuille d'information n'est pas exhaustive. Nous recommandons aux candidats souhaitant effectuer des

recherches ou des études aux Etats-Unis de se renseigner auprès de leur université, école ou laboratoire de recherche en France sur des possibilités d'aide financière qui pourraient être offertes dans le cadre de la collaboration directe entre leur établissement et les établissements américains. L'aide financière consiste, pour la plupart des programmes concernés, en la gratuité des frais de scolarité (tuition waiver)¹.

Pour ne nommer que quelques-uns de ces programmes et vous inciter ainsi à vous renseigner auprès du Responsable des Relations internationales de votre établissement supérieur, nous mentionnons ci-après deux programmes connus de nos services qui sont essentiellement fondés sur des accords réciproques entre établissements américains et français.

A. INTERNATIONAL STUDENT EXCHANGE PROGRAM (ISEP)

ISEP est un réseau international d'échange d'étudiants composé d'environ 200 universités dans 40 pays à travers le monde entier.

Une centaine d'universités américaines réparties dans une quarantaine d'Etats américains participent à ce programme.

Les échanges concernent les étudiants des 1^{er}, 2^{ème} et - sous certaines conditions - 3^{ème} cycle, et pour tous les domaines d'études. Les étudiants acquittent tous les frais (scolarité, hébergement et nourriture - aux coûts français) auprès de leur université d'origine et reçoivent les prestations équivalentes dans leur université d'accueil.

Le TOEFL est exigé avant le dépôt des candidatures en janvier. Pour tout renseignement, s'adresser au Coordinateur ISEP des 20 établissements suivants, membres du programme en France : Université d'Aix Marseille 3, Université de Picardie, Ecole Supérieure de Commerce d'Amiens, Université d'Angers, Université de Caen, Université de Franche-Comté à Besançon, Université de Grenoble 2, Université du Havre, Université de Lille 3, INSA de Lyon, Université du Maine (Le Mans), Université de Montpellier 3, Université de Nantes, Université de Nice, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2, IEP de Rennes, Université de La Réunion, Université de Saint-Etienne, Université de Savoie.

Site Web : www.isep.org

B. MISSION INTERUNIVERSITAIRE DE COORDINATION DES ECHANGES FRANCO-AMERICAINS/ PARIS-ILE DE FRANCE (MICEFA)

Programmes d'échanges entre les universités parisiennes III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, Institut Catholique, INALCO, et l'Université d'Evry Val d'Essonne et une trentaine de campus américains. Séjours d'études ou de recherche soit d'un ou deux semestres. Niveau d'études : 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle. Domaines : Sciences Humaines, Sciences Sociales, Médecine et Pharmacie, Sciences et Technologies. Contacter le Responsable des Relations internationales dans les universités membres de la MICEFA, 26, rue du Faubourg St. Jacques, 75014 PARIS, tél. : 01.40.51.76.96, fax : 01.44.07.18.10. Quelques postes d'assistants possibles. TOEFL exigé.

E-mail : micefa@ext.jussieu.fr ; themicefa@aol.com

Site Web : www.micefa.org

¹ A titre d'exemple, les universités de Californie ont développé des programmes d'échanges avec les universités de Bordeaux, Toulouse, Grenoble et Aix-Marseille. Pour plus d'informations veuillez consulter le Site Web suivant : www.montaigne.u-bordeaux.fr

VI. FONDATIONS AMERICAINES

Les bourses des fondations américaines sont limitées. Quelques fondations sont citées ci-dessus à titre d'exemple :

- A. HOWARD HUGHES MEDICAL INSTITUTE PREDOCTORAL FELLOWSHIPS IN BIOLOGICAL SCIENCES, The Fellowship Office, National Research Council, 2101 Constitution Avenue, N.W., Washington, DC 20418 U.S.A., tél. : (202) 334-2872
<http://national-academies.org/osep/fo>

Propose des bourses pour des études (Ph.D. ou Sc.D.) dans les domaines suivants : biochimie, biophysique, bio statistique, biologie et régulation des cellules, épidémiologie, génétique, immunologie, biologie mathématique, microbiologie, biologie moléculaire, neurosciences, pharmacologie, physiologie, biologie structurale, virologie. Les candidats doivent être en dernière année de maîtrise à la rentrée de 2001 et doivent solliciter leur admission dans les universités américaines. Clôture des inscriptions début novembre 2001.

- B. AMERICAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY WOMEN EDUCATIONAL FOUNDATION, International Fellowships, P.O. Box 4030, Iowa City, IA 52243-4030, U.S.A., tél. : 319-337-1716 ; www.aauw.org

Bourses offertes à des jeunes femmes qui ne sont pas citoyennes américaines ni résidentes permanentes et qui souhaitent étudier aux Etats-Unis au niveau Graduate ou Post-Graduate.. Les montants des bourses sont de 18.000\$ pour un Master's, 20.000\$ pour un doctorat et 30.000\$ pour des études post-doctorales. Les candidates sont sélectionnées pour leur excellence académique, leur qualité de leader, leurs qualités professionnelles ainsi que sur le niveau de leurs études dans leur pays d'origine. Elles doivent démontrer, soit par leur engagement personnel, soit par leurs recherches académiques, un intérêt pour l'amélioration de la condition féminine. Les candidates doivent avoir obtenu l'équivalent d'un Bachelor's degree (quatre année d'études supérieures) avant le 31 décembre 2001. Date limite de dépôt des dossiers : 15 décembre 2001 pour la rentrée 2002-2003. (A titre d'information, en 2001-2002, sur 1104 dossiers de candidatures présentés, 48 ont été retenus)

Pour retirer le dossier de candidature : www.aauw.org

- C. ZONTA INTERNATIONAL, Bourse Amelia Earhart, 557 West Randolph Street, Chicago, IL 60606-2206, U.S.A., tél. : 312-930-5848 ; fax : 312-930-0951 ; e-mail : audibes@zonta.org ; Site Web : www.zonta.org

La bourse Amelia Earhart est destinée à des jeunes femmes qualifiées, titulaires d'un diplôme d'ingénieur, d'une maîtrise, ou d'une formation BAC + 5, désireuses de poursuivre des études dans les domaines de l'ingénierie spatiale, sciences aérospatiales et apparentées (médecine, ...). Le montant de la bourse : 6.000\$. Les dossiers de candidatures doivent impérativement parvenir à Chicago avant le 15 novembre, après cette date, les dossiers ne seront pas examinés.

D. THE U.S INSTITUTE OF PEACE
www.usip.org/fellows.html

Il s'agit d'une agence fédérale indépendante et neutre politiquement, créée par le Congrès des Etats-Unis pour promouvoir la recherche, l'éducation et la formation dans le domaine des résolutions de conflits internationaux.

Le programme de senior fellowship finance des professionnels et des chercheurs dont les projets de recherche concernent les sources et la nature des conflits internationaux et sur les moyens de prévention, gestion et résolution de ces conflits. Beaucoup des candidats sélectionnés sont d'anciens participants du programme Fulbright. Les candidats de toute nationalité sont éligibles à ce programme ; environ la moitié des candidats reçus ne sont pas de nationalité américaine. Il s'agit d'un programme très sélectif : une candidature sur dix environ est retenue. La pré-sélection se fait d'abord sur dossier (examen par des experts indépendants et par le personnel de l'Institut). La sélection finale se fait au cours d'un entretien téléphonique (en anglais) avec les membres du Conseil d'Administration.

Le résultat de leurs recherches est fréquemment publié sous forme de rapports, de monographies ou de livres par l'Institut. Par ailleurs, ils participent activement aux débats publics et autres événements de la vie politique à Washington.

Le montant de la bourse est calculé sur la base des revenus de l'année antérieure et ne peut dépasser 80.000\$. (Pour les candidats provenant de pays dans lesquels l'échelle des salaires est très différente de l'échelle américaine, le montant de la bourse est calculé en fonction de l'expérience professionnelle et de l'ancienneté).

E. THE MARKOW TOTEVY FOUNDATION
43, Palmer Square West, Princeton, N.J. 08542 USA, tél. : 609-430-1023
64, rue Bonaparte, 75006 Paris, France, tél. : 01 43 26 00 39
e-mail : markow.totevy@wanadoo.fr

Organisme déclaré d'utilité publique, il a été fondé en 1998, à Princeton, N.J., U.S.A. Ses avoirs sont détenus par la banque PNC de New Jersey.

L'objectif majeur de la Fondation est d'accorder des bourses d'études de VIOLON, connues sous le nom de The Milka Violin Scholarship ou The Milka Violin Grant, en souvenir de Mme Milka Markowa-Totevy, décédée en 1997, à Paris.

Ces bourses consistent en:

- Une bourse de stage de violon pendant l'été, pour un(e) jeune violoniste bulgare, auprès de The American Conservatory of Fontainebleau, France.
- Une bourse de deux ans, attribuée à un(e) violoniste français(e) ou bulgare, pour l'obtention d'un Graduate Diploma ou d'un Master's Degree en violon auprès de The New England Conservatory de Boston.
- Une autre bourse sera accordée, en 2002-2003, à un(e) jeune violoniste français(e) ou bulgare afin qu'il/elle puisse poursuivre des études au Curtis Institute de Philadelphie.

Au terme de plusieurs années, la Fondation décidera de faire une donation de ses fonds à un ou deux conservatoires de musique, avec le désir d'assurer la continuité de l'attribution des bourses Milka de violon.

Ce n'est qu'un aperçu de ce que vous pouvez trouver par vous-même si vous lisez avec soin les ouvrages de références, les classeurs par spécialité, les catalogues des universités qui sont en consultation sur place au Centre de documentation de la Commission Franco-Américaine.

VII. POSTES D'ASSISTANAT (Research and Teaching Assistantships)

Les étudiants avancés qui préparent des Ph.D. (le plus souvent dans les domaines scientifiques) se voient proposer par les universités américaines des postes d'assistantats: assistantat de recherche ou assistantat d'enseignement impliquant la remise partielle ou totale des frais d'études et un certain montant pour couvrir les frais d'entretien. Contacter directement le responsable du département de l'université où vous souhaitez poursuivre vos études. Le Centre de documentation de la Commission Franco-Américaine peut vous aider à trouver le nom de ces responsables. Commencez vos démarches une année à l'avance. Consultez également les catalogues des universités.

VIII. POSTES D'ASSISTANTS DE LANGUE

A. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Centre international des études pédagogiques (CIEP),
Unité « Assistants », 1, avenue Léon Journault, 92318 SEVRES,
tél : 01-45-07-60-62
fax : 01-45-07-60-76

Niveau d'études minimum requis : licence d'anglais ou, mieux, maîtrise.

Clôture des inscriptions : 15 janvier (dossiers à retirer auprès des UFR d'anglais, courant novembre et à déposer dans les universités).

Nombre approximatif de postes : 100 dans des universités américaines. Quelques candidats pourront cependant être affectés dans des établissements du premier ou du second degré.

B. AMITY INSTITUTE

Représenté à Paris par la Commission franco-américaine d'Echanges universitaires et culturels, 9, rue Chardin, 75016 PARIS, tél. : 01.44.14.53.60. (demander Mme Amy TONDU).

Propose des postes d'assistant surtout dans des écoles primaires et secondaires, avec quelques postes disponibles au niveau universitaire.

Conditions :

- Avoir entre 20 et 30 ans
- Etre célibataire

Niveau minimal requis : Baccalauréat +2 (de préférence Français Langue Etrangère ou Anglais)

Pas de rémunération, mais logement et nourriture en famille.

Pour plus d'informations à Site Web : www.amity.org
Notre page web à www.fulbright-france.org/amity.htm

octobre 2001

ANNEXE

REGLEMENTS D'IMMIGRATION APPLICABLES AUX CITOYENS FRANÇAIS TITULAIRES D'UNE BOURSE FULBRIGHT

Avant de remplir un dossier de demande de bourse de la Commission Franco-Américaine, les candidats français sont invités à prendre connaissance des renseignements suivants publiés par le Département d'État Américain.

- I. Les titulaires d'une bourse Fulbright ont obligatoirement un visa d'échange, (Exchange Visitor Visa - J1). Ce visa, établi pour une durée déterminée, peut être prolongé avec l'accord de la Commission Franco-Américaine et de l'institution d'accueil aux États-Unis. Toutefois, au terme de leur contrat d'enseignement, les boursiers de la Commission Franco-Américaine ne peuvent demander un visa de travail, de résident ou immigrant pour les États-Unis pendant une période de 2 ans à expiration de leur visa d'échange.
- II. Ce délai de deux ans s'applique à tous les boursiers, y compris ceux dont le conjoint est de nationalité américaine ou ceux qui ont des enfants sur le territoire des États-Unis.
- III. Le fait d'avoir obtenu du gouvernement français une attestation prouvant que les autorités françaises ne feront pas obstacle à la demande d'immigration (no objection statement) ne dispense pas automatiquement les postulants de l'obligation de résider deux ans hors des États-Unis après l'expiration du séjour couvert par le visa exchange visitor.
- IV. Dans les deux cas - conjoint de nationalité américaine et enfants sur le territoire des États-Unis et/ou présentation d'un certificat de no objection du gouvernement français - les postulants à une dispense de la règle des deux ans devront en outre apporter des arguments et des justifications solides prouvant que l'interdiction de résider aux États-Unis à bref délai entraînerait pour leur famille des conséquences d'une exceptionnelle gravité sur le plan financier ou sur celui de la santé.

Les étudiants qui possèdent la **double nationalité française et américaine** ne peuvent postuler aux bourses Fulbright car le fait d'être en possession d'un passeport américain est incompatible avec le visa J1 et l'obligation de résider deux ans hors du territoire américain.